IRMS-OI

Université de La Réunion
I.A.E. de La Réunion
24 Avenue de La Victoire
97400 SAINT-DENIS

----*----

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

----*----

commissaire
aux comptes

EL HADJ TIAMIOU MALIK - Commissaire aux comptes
16 bis, rue Jean Chatel 97400 SAINT-DENIS - ☎ : 0262.20.22.48 - 🖷 : 0262.20.10.35

EL HADJ TIAMIOU MALIK - Commissaire aux comptes
16 bis, rue Jean Chatel 97400 SAINT-DENIS - ☎ : 0262.20.22.48 - 🖷 : 0262.20.10.35

IRMS-OI

----*----

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

----*----

IRMS-OI

Université de La Réunion
I.A.E. de La Réunion
24 Avenue de La Victoire
97400 SAINT-DENIS

----*----

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

----*----

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale Constitutive, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association IRMS-OI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et L. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

IV – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVE AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

IV – RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

. il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

. il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

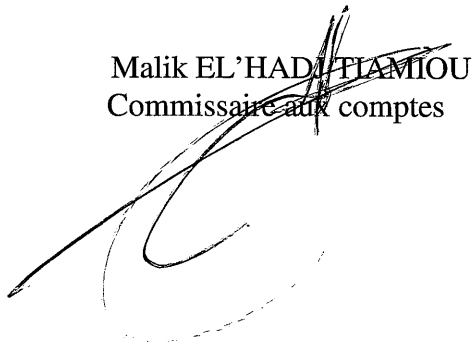
. il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

. il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

. il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Denis, le 11 avril 2024

Malik EL'HADJ-TIAMIOU
Commissaire aux comptes



ANNEXE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

KPMG

Bilan Actif

IRMSOI

Actif			Au 31/12/2023			Au 31/12/2022
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires (1)	2 040	2 040		
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	**2 040**	**2 040**		
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst.techniques, mat.out.industriels	3 715	3 388	326	1 474
		Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	**3 715**	**3 388**	**326**	**1 474**
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
	Immobilisations financières (2)	Participations et créances rattachées				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres				
		TOTAL				
		Total I	5 755	5 428	326	1 474
Actif circulant	Stocks et en cours					
	Créances (3)	Créances clients, usagers et comptes rattachés	153 961		153 961	129 359
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres	12 925		12 925	107 617
		TOTAL	**166 886**		**166 886**	**236 976**
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	709 675		709 675	596 926
		Charges constatées d'avance (4)	667		667	184
		Total II	877 229		877 229	834 087
Frais d'émission des emprunts		III				
Primes de remboursement des emprunts		IV				
Ecart de conversion Actif		V				
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)			882 985	5 428	877 556	835 561
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					

Edité à partir de Loop V5.11.1

IRMSOI

	Passif	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Fonds propres	**Fonds propres sans droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	592 452	530 780
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	**30 556**	**61 672**
	Situation nette (sous-total)	**623 009**	**592 452**
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total I	**623 009**	**592 452**
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total I bis		
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
	Total II		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total III		
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		
	Emprunts et dettes financières diverses (2)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	235 685	53 607
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	14 621	17 299
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	4 240	172 201
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance		
	Total IV	**254 547**	**243 108**
	Écart de conversion Passif V		
	TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	**877 556**	**835 561**
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

Edité à partir de Loop V5.11.1

IRMSOI

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	30 600	30 600
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	453 500	455 137
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	137 000	137 000
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		808
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	1	184
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	**621 102**	**623 730**
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	260 049	252 835
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Salaires et traitements	294 319	277 184
	Charges sociales	35 009	30 669
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 147	1 195
	Dotations aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	20	172
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	**590 545**	**562 057**
	1. Résultat d'exploitation (I-II)	**30 556**	**61 672**

Edité à partir de Loop V5.11.1

KPMG

Compte de résultat

IRMSOI

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III		
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV		
	2. Résultat financier (III-IV)		
	3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)	**30 556**	**61 672**
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V		
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI		
	4. Résultat exceptionnel (V-VI)		
Participation des salariés aux résultats	VII		
Impôts sur les bénéfices	VIII		
	Total des produits (I + III + V)	**621 102**	**623 730**
	Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	**590 545**	**562 057**
	EXCÉDENT OU DÉFICIT	**30 556**	**61 672**

Évaluation des contributions volontaires en nature

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
Total		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
Total		

Edité à partir de Loop V5.11.1

IRMSOI

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Bilan Actif		31/12/2023	31/12/2022	%
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et val		**0,00**	**0,00**	**NS**
20850000	Autres immobilisations incorporelles	2 040,00	2 040,00	
28085000	Amort. Autres immobilisations incorporelles	-2 040,00	-2 040,00	
	Total Immobilisations Incorporelles	0,00	0,00	NS
Matériel outillage		**326,87**	**1 474,13**	**-77.83**
21830000	Matériel de bureau et matériel informatique	3 715,54	3 715,54	
28183000	Amortissement Matériel de bureau et matériel informatique	-3 388,67	-2 241,41	51.18
	Total Immobilisations corporelles	326,87	1 474,13	-77.83
	TOTAL Actif immobilisé	326,87	1 474,13	-77.83
Créances clients, usagers et comptes rattachés		**153 961,06**	**129 359,15**	**19.02**
41110000	Usagers et organismes de prise en charge	102 971,06	129 359,15	-20.4
41810000	Usagers - Produits non encore facturés	50 990,00	0,00	NS
Autres		**12 925,25**	**107 617,67**	**-87.99**
40910000	Fournisseurs - Avances et acomptes versés sur commandes	1 675,25	3 017,67	-44.49
44110000	Région - Subvention à reçevoir	11 250,00	104 600,00	-89.24
	Total Créances	166 886,31	236 976,82	-29.58
Disponibilités		**709 675,73**	**596 926,22**	**18.89**
51200000	Banques	709 675,73	596 926,22	18.89
Charges constatées d'avance		**667,86**	**184,65**	**261.69**
48600000	Charges constatées d'avance	667,86	184,65	261.69
	Total Actif circulant	877 229,90	834 087,69	5.17
	TOTAL ACTIF	877 556,77	835 561,82	5.03

IRMSOI

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Bilan passif		31/12/2023	31/12/2022	%
Report à nouveau		**592 452,99**	**530 780,08**	**11.62**
11000000	Report à nouveau (Solde créditeur)	592 452,99	530 780,08	11.62
Résultat de l'exercice		**30 556,62**	**61 672,91**	**-50.45**
Résultat de l'exercice		30 556,62	61 672,91	-50.45
	Sous-total : Situation nette	623 009,61	592 452,99	5.16
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**235 685,83**	**53 607,72**	**339.65**
40110000	Fournisseurs - Achats de biens et prestations de services	161 641,80	0,00	NS
40810000	Fournisseurs factures non parvenues - Achats de biens et prestat	74 044,03	53 607,72	38.12
Dettes fiscales et sociales		**14 621,13**	**17 299,34**	**-15.48**
42110000	Personnel - Rémunération TTS / TESE	1 106,52	1 106,52	
43100000	Sécurité sociale	13 514,61	16 192,82	-16.54
Autres dettes		**4 240,20**	**172 201,77**	**-97.54**
41900000	Usagers créditeurs	682,50	682,50	
41980000	Rabais, remises, ristournes à accorder	3 557,70	3 557,70	
46860000	Charges à payer	0,00	167 961,57	-100
	Total IV	254 547,16	243 108,83	4.71
	Total passif	877 556,77	835 561,82	5.03

IRMSOI

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2023	31/12/2022	%
Cotisations		**30 600,00**	**30 600,00**	
75600000	Cotisations annuelles	30 600,00	30 600,00	
Ventes de prestations de service		**453 500,94**	**455 137,16**	**-0.36**
70600000	Prestations de services	443 000,94	446 887,16	-0.87
70800000	Inscriptions aux concours	10 500,00	8 250,00	27.27
Concours publics et subventions d'exploitation		**137 000,00**	**137 000,00**	
74000000	Subventions d'exploitation	137 000,00	137 000,00	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de c		**0,00**	**808,94**	**-100**
79110000	TRANSFERT DE CHARGE DE CONSOMMATION	0,00	808,94	-100
Autres produits		**1,65**	**184,41**	**-99.11**
75800000	Produits divers de gestion courante	1,65	184,41	-99.11
	Total des produits d'exploitation	*621 102,59*	*623 730,51*	*-0.42*
Autres achats et charges externes		**260 049,19**	**252 835,25**	**2.85**
60400000	Achats d'études et prestations de services	7 394,50	5 372,18	37.64
60630000	Fournitures d'entretien et petits équipements	1 634,00	919,96	77.62
60640000	Fournitures Administratives	1 640,21	1 571,98	4.34
61300000	Locations véhicules	293,70	825,26	-64.41
61310000	Location salle + bureau IRMSOI	29 673,38	29 917,14	-0.81
61311000	Locations diverses	114,55	139,90	-18.12
61560000	MAINTENANCE	378,00	150,00	152
61600000	Primes d'assurances	216,07	181,05	19.34
61810000	Documentation générale	1 583,24	1 445,14	9.56
61850000	Frais de colloques,séminaires, conférences	9 092,68	18 338,43	-50.42
62100000	Personnel extérieur - vacataires	72 838,95	71 149,48	2.37
62260000	Honoraires EC	3 164,96	2 947,41	7.38
62261000	Honoraires CAC	2 080,50	2 080,50	
62300000	Publicité, publications, relations publiques	2 350,11	552,00	325.74
62340000	Cadeaux à la clientèle	0,00	23,67	-100
62500000	Déplacements, missions et réceptions	19 598,29	13 191,97	48.56
62510000	Indemnités Kilométriques	959,28	846,59	13.31
62570000	Réceptions	2 513,65	3 153,45	-20.29
62600000	Frais postaux et frais de télécommunications	262,52	330,97	-20.68
62610000	Hébergeur internet	0,00	445,01	-100
62620000	Only	239,24	309,19	-22.62
62700000	Services bancaires et assimilés	536,00	608,53	-11.92
62710000	COMMISSIONS CARTE CB	102,50	82,50	24.24
62800000	Autres charges de fonctionnement	103 382,86	98 228,10	5.25
67200000	CHARGES SUR EXERCICE ANTERIEUR	0,00	24,84	-100
Salaires et traitements		**294 319,48**	**277 184,28**	**6.18**
64110000	Rémunération intervenants - TTS/TESE	80 971,92	77 235,40	4.84
64112000	Personnel universitaire	36 209,88	26 504,96	36.62
64113000	Personnel permanent	177 137,68	173 443,92	2.13
Charges sociales		**35 009,05**	**30 669,97**	**14.15**
64510000	Charges sociales sur TTS / TESE	26 313,92	23 745,76	10.82
64530000	Charges sociales TESE Retraite	6 894,36	6 287,35	9.65
64710000	TICKETS RESTAU	1 698,24	534,33	217.83
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL	102,53	102,53	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		**1 147,26**	**1 195,69**	**-4.05**
68110000	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	1 147,26	1 195,69	-4.05

IRMSOI

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022	%
Autres charges	**20,99**	**172,41**	**-87.83**
65800000 Charges diverses de gestion courante	20,99	172,41	-87.83
Total des charges d'exploitation	*590 545,97*	*562 057,60*	*5.07*
Résultat d'exploitation	30 556,62	61 672,91	-50.45
Résultat courant avant impôt	30 556,62	61 672,91	-50.45
Total des produits	**621 102,59**	**623 730,51**	**-0.42**
Total des produits	621 102,59	623 730,51	-0.42
Total des produits	621 102,59	623 730,51	-0.42
Total des charges	**590 545,97**	**562 057,60**	**5.07**
Total des charges	590 545,97	562 057,60	5.07
Total des charges	590 545,97	562 057,60	5.07
Excédent ou déficit	30 556,62	61 672,91	-50.45

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos-le 31/12/2023

ASS ASSOCIATION IRMSOI

Table des matières

1 Principes et méthodes comptables 3

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat 4
2.1 Actif immobilisé 4
2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut) 5
2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé 6
2.1.3 Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture 7
2.2 Actif circulant 8
2.3 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice 8
2.3.1 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits 10

3 Autres informations

1 Principes et méthodes comptables

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement N°2018-06 du 5 décembre 2018, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement du CRC n°1999-01 du 16 février 1999.

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

— Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;

— Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;

— Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;

— Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Valeur brut début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)		Valeur brute fin (D)
				Sorties	Virements	
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	2 040	-	-	-	2 040
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-	-
	Install. Tech., mat., outillage	-	-	-	-	-
	Install. générales, ag. Am. divers	-	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	-	-	-
	Mat bur., informatique, mobilier	3 716	-	-	-	3 716
	Immo. Corp. En cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-	-
	Total III	3 716	-	-	-	3 716
Immobilisations financières	Participations	-	-	-	-	-
	Créances rattachées à des part.	-	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
	Prêts et autres immo. financières	-	-	-	-	-
	Total IV	-	-	-	-	-
	Total général	5 756	-	-	-	5 756

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Immobilisations		Amortissements début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Amortissements fin (D)
Amortissements incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	2 040	-	-	2 040
Amortissements corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-
	Install. Tech., mat., outillage	-	-	-	-
	Install. générales, ag. Am. divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Mat bur., informatique, mobilier	2 241	1 147	-	3 389
	Immo. Grevées de droits	-	-	-	-
	Total III	2 241	1 147	-	3 389
	Total général	4 281	1 147	-	5 429

2.1.3 Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	2 040	-	-	-	-	2 040
Corporelles	2 241	1 147	-	-	-	3 389
TOTAL	4 281	1 147	-	-	5 429	5 429

2.2 Actif circulant

2.3 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L' ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-		
	Prêts	-		
	Autres	-		
DE L' ACTIF CIRCULANT	Créances Clients et Comptes rattachés	153 961		
	Autres	12 925		
Charges constatées d'avance		668		
TOTAL		166 886		

Prêts Accordés en cours d'exercice	
Remboursements obtenus en cours d'exercice	

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-			
Autres emprunts obligataires		-			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-			
	à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers		-			
Fournisseurs et comptes rattachés		235 686			
Dettes fiscales et sociales		14 622			
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		-			
Autres dettes		4 240			
Produits constatés d'avance		-			
	TOTAL	-			

2.3.1 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC 1	CAC 2
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	2 081	
Au titre d'autres prestations		
Honoraires totaux	2 081	

3 Autres informations

Libellé	Financement total	Cotisation 5,1k€/an cf. statuts	Reçu en N	A recevoir en N+1	Suventions	Reçu en N	A recevoir en N+1	Commentaires
Subvention Région	42 600,00	5 100,00	5 100,00		37 500,00	26 250,00	11 250,00	en numéraire
Subvention Université	42 600,00	5 100,00	5 100,00		37 500,00	37 500,00		en nature
Subvention ARS	62 000,00				62 000,00	62 000,00		en numéraire
Cotisation CHU	5 100,00	5 100,00	5 100,00					en numéraire
Cotisation FHF OI	5 100,00	5 100,00	5 100,00					en numéraire
Cotisation FEHAP OI	5 100,00	5 100,00	5 100,00					en numéraire
Cotisation FHP OI	5 100,00	5 100,00	5 100,00					en numéraire
TOTAL	167 600,00	30 600,00	30 600,00	0,00	137 000,00	125 750,00	11 250,00	
Subventions 2023	137 000,00							
Cotisations 2023	30 600,00							
	167 600,00							
Subventions percues	125 750,00							
Cotisations percues	30 600,00							
	156 350,00							
Subventions et cotisations à recevoir	11 250,00							

EL HADJ TIAMIOU MALIK - Commissaire aux comptes
16 bis, rue Jean Chatel 97400 SAINT-DENIS - ☎ : 0262.20.22.48 - 🖷 : 0262.20.10.35

IRMS-OI

----*----

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

----*----

IRMS-OI

Université de La Réunion
I.A.E. de La Réunion
24 Avenue de La Victoire
97400 SAINT-DENIS

----*----

RAPPORT SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

----*----

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions règlementées visées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice et dont nous avons été avisés, en application de l'article R. 612-7 dudit code.
Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

En application de l'article 112 de la loi NRE du 15 mai 2001, nous vous informons que le Conseil d'Administration de votre association ne nous a donné avis d'aucune convention visée par la loi.

Fait à Saint-Denis, le 11 avril 2024

Malik EL'HADJ TIAMIOU
Commissaire aux comptes